

« Sportculture 2020 » vecteur d'ambitions citoyennes



Sport-culture : élément structurant de l'architecture et de l'urbanisme

Que ce soit au sein des lieux d'habitation ou au cœur de l'organisation des quartiers, les espaces permettant de pratiquer des activités sportives et culturelles sont des éléments structurants de l'architecture et de l'urbanisme.

Dès le début des années 1920, certains architectes d'intérieur ont su adroitement positionner ces espaces. Charlotte Perriand, qui fut pendant dix ans la collaboratrice de « Le Corbusier » réalisa de nombreux croquis d'aménagement intérieurs dénommés « *Sport et travail* » où la principale pièce de convivialité intérieure comportait plusieurs espaces pré-aménagés et équipés pour des activités sportives multiples, en complément de ceux réservés à la lecture. Un ensemble de gestes architecturaux dont la revue « *L'Architecture d'Aujourd'hui* » se fit écho dès ses premiers numéros des années 1930.

Quelques années plus tard, la première « Exposition de l'habitat » démontra la possibilité de « *créer de l'espace sans rien changer à l'architecture* » à l'intérieur de pièces de 12 m² de type habitation bon marché. Porteuse de cette approche, cette même Charlotte Perriand écrira plus tard dans son ouvrage « *Une vie de création* » : « *L'architecture doit laisser à l'homme - l'utilisateur - toute liberté d'incorporer son « moi », pour le meilleur et pour le pire ; ça le regarde, pourvu qu'il soit heureux* ».

Même si c'est probablement à cette époque que se formalisa cette approche génératrice d'« art de vie », aujourd'hui cette approche trouve sa concrétisation à la fois dans le savoir-faire des citoyens et dans l'existence de surfaces commerciales diffusant des matériaux de plus en plus faciles à mettre en œuvre. Seuls ou avec l'aide d'amis un peu plus férus qu'eux, les habitants peuvent imaginer et organiser des aménagements sportifs et culturels à l'intérieur de leurs logements. Bien plus qu'une simple décoration, ils ont la possibilité de réaliser la totalité d'un aménagement où le sport et la culture deviennent des éléments structurants de l'architecture intérieure.

En intégrant la possibilité d'être démonté et reformaté en fonction des besoins évolutifs des occupants, des plus jeunes aux plus âgés, cet aménagement devient un formidable enjeu, y compris pour l'architecte concepteur de l'enveloppe globale.

Un enjeu au niveau de la conception de la peau extérieure ainsi que de l'adaptabilité des réseaux intérieurs. Un enjeu dans l'exploration des limites de l'habitable en fonction d'un maximum d'utilisations, dans l'esprit de l'écrivain chinois Liu Zongyuan qui imaginait « *sa maison à vivre* » comme un système déplié d'unités acceptant toutes les variations. Un enjeu dans le pré-positionnement de la pièce ouverte qui doit permettre à tous les membres de la famille de se croiser, de se rencontrer autour d'activités culturelles et sportives praticables par la quasi-totalité des occupants du logement ; une sorte d'espace public intérieur qui permet des échanges, y compris avec les adolescents qui pourraient aujourd'hui être tentés d'aller en rechercher auprès des idéologues de tous bords.

Si les pratiques culturelles et sportives peuvent être considérées comme des déclencheurs de convivialité et des générateurs d'« art de vie » au sein des habitations, elles peuvent également jouer, à l'échelle du quartier et donc en terme d'urbanisme, un rôle majeur.

Là encore, les années 1930 ont été le cadre d'une importante prise de conscience. Les congrès internationaux d'architecture moderne - CIAM - de cette époque, n'avaient pas pour seul but la promotion de l'architecture mais également celle d'un urbanisme fonctionnel qui devait « *Tendre à l'épanouissement de l'individu harmonieusement intégré dans la vie collective* ». Plus tard, dans les années 1950, des femmes et des hommes de lettres engagés souhaitèrent également la généralisation de comportements ludiques dans la vie quotidienne et l'écrivain - poète Guy Débord alla jusqu'à prôner « *l'émergence d'un nouvel urbanisme* ».



En complément des « liens forts » initiés au sein des habitations et qui entretiennent les cocons familiaux et amicaux, le sociologue Jacques Donzelot et le docteur en science politique Philippe Estèbe estiment indispensable l'existence de « liens faibles » qui soient provoqués par des opportunités de rencontres « non affectives », voire « anonymes ». Des « liens faibles » qui requièrent un urbanisme spécifique et un traitement particulier des espaces contigus aux balises urbaines que sont les équipements sportifs, culturels, éducatifs positionnés au cœur de chaque quartier.

Plus qu'hier, la qualité des espaces constitutifs de ces liens est un formidable défi, tant au niveau de l'aménagement intérieur des lieux d'habitation, parti-prenante dans la stimulation des « liens forts », qu'au niveau de la forme urbaine, parti-prenante dans la stimulation des « liens faibles » ; des espaces qui doivent être conçus comme des enveloppes à l'intérieur desquelles le citoyen a la possibilité de s'épanouir et de construire son propre « art de vie ».

Retrouvez cette lettre ainsi que l'ensemble des « Lettres mensuelles » éditées depuis février 2013 sur

<http://www.sportculture2020.fr/wordpress/>

Vous avez, sur ce site, la possibilité d'apporter vos commentaires et de manifester votre soutien au :

« **Pacte opérationnel des ambitions citoyennes éducatives** »